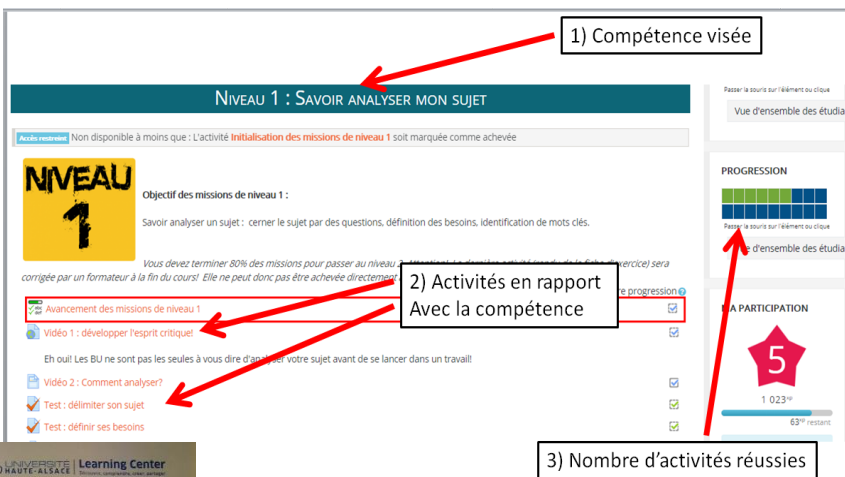


Evaluer par compétence : pourquoi et comment ?

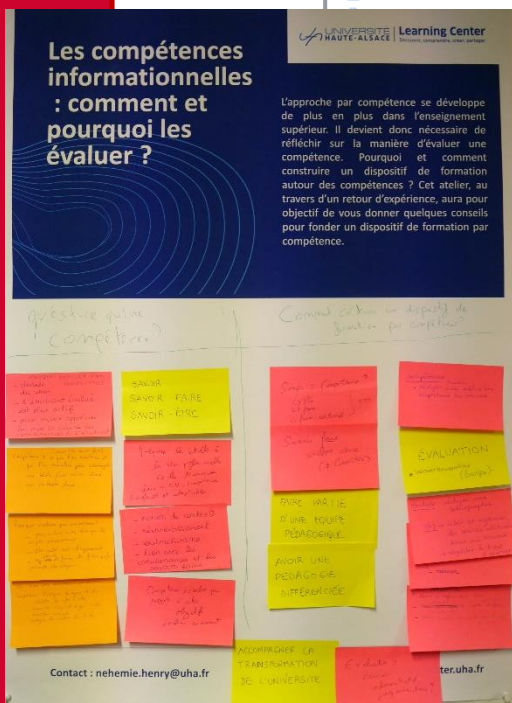
Animé par **Néhémie Henry**, Responsable de la formation aux compétences informationnelles, Service Commun Learning Center, Université de Haute-Alsace

Objectifs du dispositif :

- Comprendre en quoi l'évaluation par compétence pourrait être utile dans le cadre de nos formations aux compétences informationnelles.
- Comment fonder un dispositif de formation par compétence ?
- Retour d'expérience d'un module de formation (avec évaluation) construit sous le prisme de l'approche par compétence.



#JNFormateursBib
16 et 17 janvier 2020



Présentation du dispositif :

Nouvelle offre de formation : 8 modules de formation suivant l'approche par compétence

Chaque module propose d'évaluer 2 à 3 compétences spécifiques. Exemple du « module 2 - savoir chercher » :

- Compétence 1 : savoir analyser un sujet
- Compétence 2 : savoir utiliser le catalogue de la BU
- Compétence 3 : savoir rechercher sur les bases de données

L'évaluation se fait en autonomie, sur Moodle, après les formations données en présentiel. L'étudiant a 1 mois (en distanciel donc) pour faire l'ensemble des activités proposées sur Moodle pour chaque compétence visée (voir liste ci-dessous en exemple).

L'étudiant, durant son parcours d'évaluation sur Moodle, obtient des « badges numériques » prouvant qu'il a bien atteint un niveau de compétence.

Contact : nehemie.henry@uha.fr